

« Il faut alors, dans le silence, écouter le récit que murmurent les pierres... »

Serge Juskiewenski



les mur-murs
DU BASTIT



MOT DU MAIRE

Durant tout l'été, nous pensions fortement que nous allions sortir petit à petit de cette crise sanitaire et que nous allions pouvoir reprendre le cours de nos vies quasi normalement.

Hélas, deux nouveaux variants sont venus raviver nos craintes. Heureusement que la vaccination nous donne l'espoir d'en voir la fin et de retrouver le sens de nos vies. Il devient de plus en plus difficile de renoncer à tous les moments de partage, de convivialité et d'échanges en famille, entre amis ou entre concitoyens, surtout en cette période où nous aurions justement bien envie de nous retrouver pour nous changer les idées.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons arrêté la date du 22 janvier 2022 pour se retrouver autour des traditionnels « vœux du Maire » mais le Préfet nous demande d'y renoncer cette année encore. Nous prendrons un moment de convivialité aux beaux jours, dès que cela nous sera possible.

Mais avant cela, il nous faut continuer à demeurer vigilants et agir plus que jamais dans le respect des consignes sanitaires, et n'en doutons pas, nous en viendrons à bout.

Vous allez découvrir notre 2^{ème} édition du bulletin intitulé *les mur-murs du Bastit* qui vous présente les principaux évènements ainsi que les réalisations et les projets de la Commune, et j'en profite pour remercier les membres de la commission communication, pour leur travail intensif et rigoureux dans l'élaboration de ce document.

Je souhaite remercier également mes adjoints et mes conseillers pour leur investissement, leur disponibilité et leur engagement pour remplir la mission que vous nous avez fait l'honneur de nous confier. Cette vie collective et unie, au service de notre Commune et de ses habitants est enrichissante et passionnante.

Je souhaite faire part de toute ma gratitude aux Associations communales. Leurs Présidents ainsi que tous les membres se sont engagés pour faire vivre notre village et la période de crise sanitaire que nous vivons actuellement ne leur rend pas la tâche aisée, mais ils ne renoncent pas pour autant à avoir des projets pour nous tous qu'ils pourront mettre en œuvre dès que les conditions le leur permettront.

Je remercie notre personnel communal, composé de Michelle pour la partie administrative et Alain pour la partie technique, pour leur implication tout au long de l'année et le travail de qualité effectué dans le but essentiel de satisfaire au mieux les besoins de la collectivité.

Je n'oublie pas toutes ces personnes bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour apporter leur aide dans la décoration, l'entretien comme l'arrosage des fleurs ... Leur sollicitude nous est d'un précieux soutien.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants Bastitois. Je suis persuadée qu'ils trouveront dans notre village du Causse une qualité de vie à la hauteur de leur espérance. Et n'oubliez pas de vous inscrire au plus tôt sur les listes électorales pour pouvoir voter cette année.

J'ai une pensée émue pour les personnes décédées, qui nous ont quittées toujours trop tôt et je renouvelle toute mon affection à leurs proches.

Avant d'achever mon propos, je désire, en mon nom personnel et en celui de toute l'équipe municipale, vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

Eliette ANGELIBERT



MOT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Dans cette 2^{ème} édition des Murmures, on vous retrouve sur les chemins de l'année 2021, réinventés par moments où le quotidien s'est révélé innovant et pleins d'espoir.

Le sommaire a associé de nouvelles rubriques avec notamment un zoom sur, les réunions de conseil et décisions, un tour du village avec l'adressage et les travaux. Vous monterez également au « Bout de la côte » pour découvrir l'Ecobarri, en croisant le sentier d'Henri dont l'inauguration avec le Parc régional des causses du Quercy se fera en 2022/2023.

Ça « boulègue » pas mal du côté des associations qui ont su être actives, volontaires et solidaires...des photos vous donneront peut-être l'envie de les rejoindre et de partager vos talents. On regardera les perspectives environnementales à l'horizon du *plan 2050* et les bonnes résolutions à prévoir.

Celle qui résiste malgré tout en milieu rural, c'est la culture et son patrimoine avec l'agenda des possibles, à profiter sans modération.

Une rétrospective dans *le rétroviseur* des actions, des temps forts et réflexions dont nous sommes ravis de partager et de commenter si le cœur vous en dit ! avec toujours des murmures de dernière minute et les infos pratiques. Nous vous souhaitons une excellente année 2022 où notre santé sera un gage pour vivre nos projets ensemble, avec la hâte de se retrouver pour célébrer des moments simples qui restent un art de vivre, ici sur nos terres de Causses.

Bonne lecture à toutes et à tous

Brigitte, Annick, Cyril et Sébastien

Nos correspondants locaux sont à la disposition de tous et des associations pour alimenter les rubriques des éditions lotoises

Solange Gratias, La vie Quercynoise sol.jp.gratias@gmail.com

Joël Cazal, La dépêche du Midi

joel.cazal@orange.fr

Secrétaire: Michelle BARGUES

Avec des permanences
Mercredi de 16h à 18 h

Vendredi de 9h30 à 11h30

Téléphone: 05 65 38 75 97

Sommaire

1-Réunions du conseil municipal.....	5
2. Ecobarri du Bout de la côte	8
3. FINANCES DE LA COMMUNE	11
4. TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE	13
5. TRAVAUX EN ATTENTE OU EN COURS DE REALISATION	16
6-Adressage du VILLAGE: Pour qui et pour quoi FAIRE?	18
7-Projets 2021-2022	19
8. La restauration du petit patrimoine bâti	23
9. Autres informations	24
10. Les actualités dans le rétro.....	25
.....	30
9. Etat Civil.....	31
10. Le coin des associations du village :	31
12. En route vers la transition écologique.....	37
13. La prescription culturelle et patrimoine :.....	39
14. Agenda 2022 :	40
15. les mur-murs de dernière minute :	40
16. Les informations pratiques.....	42



1-RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal doit se réunir en mairie sauf exception, au moins une fois par trimestre, avec pour mission de régler par ses délibérations les affaires communales.

Les convocations sont envoyées par un système dématérialisé sécurisé avec son ordre du jour, fixé par le Maire, communiqué 3 jours francs avant le jour de la séance (communes de moins de 3 500 habitants). Cette convocation est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Le 10 février 2021 à 17 h 30

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020
- 2/ Logement Mairie : remboursement caution suite départ locataire
- 3/ Prise en charge d'une dépense d'investissement avant le vote du budget primitif de la commune
- 4/ Ecobarri du Bout de la Côte : point sur travaux - fixation du prix de vente
- 5/ Salle du conseil Municipal : travaux d'isolation et de rafraichissement
- 6/ Adressage : compte-rendu réunion
- 7/ Comptes-rendus : - travaux en cours/ - diverses réunions
- 8/ Questions diverses

Le 08 avril 2021 à 20 h 30

- 1/ Approbation du procès-verbal du 10 février 2021
- 2/ Approbation Compte de Gestion de 2020 du comptable public
 - de la commune
 - du lotissement Le Bout de la Côte
- 3/ Vote compte administratif 2020
 - de la commune
 - du lotissement Le Bout de la Côte
- 4/ Budget Commune : affectation du résultat de fonctionnement de 2020
- 5/ Préparation budget primitif 2021 de la commune et du lotissement Le Bout de la Côte

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

6/ Questions diverses

Le 10 avril 2021 à 18 h 30

- 1 - Approbation du PV de la séance précédente
- 2 - Vote de la fiscalité directe locale
- 3 - Vote BP 2021, de la Commune/ du Lotissement "Le bout de la Côte"
- 4 - Questions diverses

Le 15 juin à 20 h 30

- 1 - Approbation du PV de la séance précédente
- 2 - Projet de pacte de gouvernance de CAUVALDOR
- 3 - Contrat emploi aidé : reconduction
- 4 - Projet d'acquisition de maisons
- 5 - Projet de rénovation de la salle du Conseil Municipal
- 6 - Projet de réhabilitation du logement Mairie
- 7 - Désignation d'un référent ambroisie et moustique tigre
- 8 - Ecobarri "le Bout de la Côte" : DM n°2021-01
- 9 - Adressage : point sur la dernière réunion
- 10 - Petit patrimoine : demande de subvention à Cauvaldor
- 11 - Elections : Préparation du bureau de vote et des tours de garde
- 12 - Questions diverses

Le 08 septembre à 20 h 30

- 1 - Approbation du PV de la séance précédente
- 2 - Réhabilitation et rénovation énergétique de logements communaux :
Signature d'une convention avec le SDAIL
Modification et annulation partielle de la délibération du 15 juin 2021 n° DE_2021_17
- 3 - Cauvaldor : * Convention relative au maintien de la qualité des itinéraires de randonnées non motorisées du Lot
- 4 - Ecobarri : points sur travaux et ventes lots
- 5 - Rénovation salle du Conseil
- 6 - Adhésion au groupement de commandes porté par les syndicats d'énergies.
- 7 - Autorisation de chasser sur les biens communaux
- 8 - Participation aux frais de fonctionnement des écoles maternelle et primaire
Année scolaire 2020/2021 : écoles publiques
- 9 - Participation aux frais de fonctionnement des écoles maternelle et primaire
* année scolaire 2020/2021 : école privée
- 10 - Participation frais de repas cantine écoles maternelle et primaire



LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

* année scolaire 2021/2022 : école publique

* année scolaire 2021/2022 : école privée

Le 24 novembre 2021 à 18 h 00

- 1 - Approbation du PV de la séance précédente
- 2 - Adressage : dénomination des voies
- 3 - Salle du Conseil : travaux en cours
- 4 - Budget Commune : Décision modificative n°2021-01
- 5 - Programme SIL : participation animatrice du commerce local
- 6 - Ecobarri : points sur travaux et vente de lot
- 7 - Affaires diverses : - Noël des Aînés /- Décorations de Noël/- Bulletin municipal
- 8 - Questions diverses

Commission communale des Impôts Directs (CCID) : liste arrêtée par la Directrice des Finances Publiques en date du 01/12/2020

Présidente: ANGELIBERT Eliette, Maire	
Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
GRATIAS Jean-Paul	LASFARGUES Séverine
DESTREL Gisèle	LUTARD Stéphane
BOUYSSOU Didier	DARNIS Roland
GARRIGUES Cyril	FOUCHER Pascal
CAZAL Maryline	HEREIL Stéphane
ROUMIEUX André	CHAMBERT Sébastien

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DGFIP) sur une liste de contribuables en nombre double proposée par le conseil municipal. La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms (12 noms pour les commissaires titulaires et 12 suppléants).

Rôle de la commission (CCID) consultatif avec l'administration afin d'évaluer ou réviser des propriétés bâties (article 1505 du CGI) et des non bâties. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

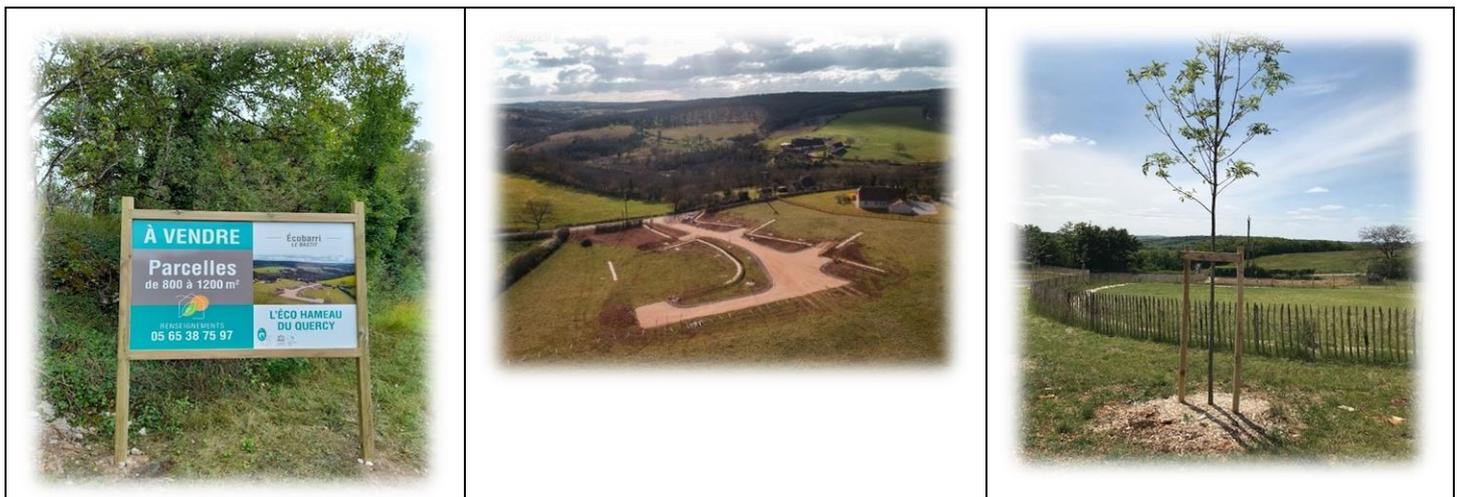
2. ECOBARRI DU BOUT DE LA COTE

Nous vous présentons l'évolution du projet Ecobarri depuis l'édition précédente pour vous donner les clefs sur ce nouveau lotissement qui a pris forme comme vous avez pu toutes et tous voir en vous baladant sur les hauteurs du village, au « Bout de la côte » exactement !

Revenons à la genèse d'un des projets réalisés en 2017 en parallèle avec les compétences du Parc Naturel des Causses du Quercy tel que la Mairie s'est investie lors des travaux de diagnostic sur ce projet mi- juin 2018.

Pour rappel, le terme de « barri » signifie « quartier » en occitan, « Ecobarri » un éco quartier du Parc, adapté aux spécificités du milieu rural qui s'inscrit dans un paysage, une histoire et une culture, unique et distinct des autres territoires.

Un Ecobarri n'est pas un simple lotissement.



- Lors de l'étude préalable d'accompagnement avant de réaliser la faisabilité, plusieurs questions se sont posées même si la volonté d'accueillir de nouvelles populations restait un point important au regard de notre commune rurale bien située. Au moment de l'élaboration de la carte communale, le lieu acquis en 2017 sur la parcelle A363 de « Champ Barrat » répondait à ce souhait de maîtriser le développement urbain de façon intégrée.
- Le terrain de 7400m², en pente régulière vers le sud-ouest avec une vue ouverte vers l'ouest, inséré dans un maillage de haies naturelles (cornus, aubépines, noisetiers) taillées régulièrement et implanté à 500 m au nord du bourg avec une couverture incendie satisfaisante, les intentions du projet pouvaient se définir pour réaliser un projet d'urbanisme qualitatif et viabiliser 6 lots afin de créer des maisons de 300 m² maximum, qui seront desservis grâce à la création d'une voirie principale de 4 m et à l'aménagement d'accès aux parcelles.

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

- Ces différents cheminements sont intégrés à une morphologie d'un « couderc ». Trois arbres dont un tilleul, un frêne commun et un noyer, dessinent le chemin d'accès aux futures maisons.
- Un cheminement piéton traversant le site est prévu entre les deux parcelles du haut qui ne sera pas matérialisé. Des haies vives champêtres sont plantées en limite de l'espace public/privé et entre les lots avec une palette végétales locales et d'essences adaptées aux températures et économe en eau. De la « ganivelle » (clôture en bois de châtaigner à caractère naturellement imputrescible) entoure les lots ainsi qu'une partie de la propriété de Christiane Chambert.
- Les constructions doivent s'implanter pour permettre à tous une ouverture vers l'ouest, de plain-pied ou avec un étage et mixité de parcellaire, dans un objectif de développement durable, respectant les milieux naturels existants et limitant l'impact des aménagements et des constructions. Elles favorisent enfin le vivre ensemble en proposant des espaces susceptibles de renforcer les liens sociaux.

Pour rappel, le Conseil municipal du **10 février 2021** explique la fixation du prix de vente et la



décision de proposer un tarif en-dessous du prix du coût réel soit 12€/m² (coût se rapprochant des communes voisines), afin de capitaliser sur une attractivité du prix et des retombées en

impôts locaux et DGF.

A l'achèvement de l'opération, un bilan financier vous sera communiqué.

A ce sujet, vous êtes toutes et tous conviés-es à relayer cette information et devenir des « ambassadeurs-trices de votre village ». Un cahier des charges est à votre disposition à la mairie avec la démarche à suivre pour acquérir un ou plusieurs lots. Un accompagnement gratuit est

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

proposé avec le Parc en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), sur rendez-vous en appelant 05.65.30.14.35

Les travaux sont pratiquement terminés et la réception des 2 lots du marché s'est tenue le 27 juillet dernier en présence de l'architecte, du bureau d'étude, des entreprises et de certains élus-es. Sur les six lots, quatre restent à vendre.

En ce qui concerne le lot n°1 de 1002 m², l'acte de vente a été signé le 9 septembre 2021 et un compromis de vente pour le n°5 de 892 m² a été signé le 9 décembre dernier.

Deux panneaux publicitaires réalisés, pris en charge par le Parc régional qui les a installés à l'entrée et sortie du village sur la D807 selon les recommandations du Service Territorial Routier de St. Cère (STR). L'entreprise DIVONA a fini de planter les arbustes, plantes méditerranéennes et de remplacer ceux qui n'ont pas résisté dans l'année.

Le budget de ce lotissement, voté le 14 avril 2021, s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de 257 257 €, soit 127 613 Euros pour la section fonctionnement, 129 643 Euros pour la section investissement



La Fiscalité directe locale :

A compter de 2021, les communes ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP), dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour Le Bastit : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.68 % (il comprend le taux communal, identique à l'an passé soit 15.22% + 23.46% taux départemental) Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 136.76 % (taux inchangé), mais c'est la valeur de la base qui va augmenter.



➤ DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Participation aux frais de fonctionnement des écoles maternelle et primaire -Public/Privé

Participation sollicitée par la commune de Gramat aux frais de fonctionnement des écoles publiques maternelle et primaire - année scolaire 2020-2021 : par élève

○ Primaire : 563.00 € et Maternelle : 1 526.00 €. Nous avons eu 3 enfants en primaire et 2 en maternelle pour un montant de participation de 4 741.00 €.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée maternelle et primaire - année scolaire 2020-2021 : Par élève

○ Maternelle : 1450 € et primaire : 563 €. Ont été concernés 2 enfants en maternelle et 3 en primaire pour un montant de participation de 4589 €.

Aide cantine : prévue au budget pour chacun des enfants domiciliés au Bastit, scolarisés en classe maternelle et primaire, dans les écoles publique et privée pour l'année scolaire 2021-2022 pour un montant de 130 euros. Toute inscription au cours de l'année scolaire qui de ce fait rend cette dernière incomplète, la Commune participera à hauteur de 13.00 € par mois restants. Le versement de cette aide s'effectue par le biais d'un mandat administratif via un Relevé d'Identité Bancaire, demandé aux parents.

4. TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE

Les logements du Bourg



Isolation des rampants de la toiture du logement habité par Dominique Dif qui n'avait jamais été totalement terminée. L'ensemble réalisé par Mr Didier Marcouly s'élève à 1 500 € HT avec 515 € HT de fournitures.

L'entretien des chaudières de la commune est confié à l'entreprise Marsis de Gourdon qui a également changé le chauffe-eau dans le logement de Mme et Mr David pour un montant de 1 630 € HT.

Toilettes sèches et Création d'un caniveau



Les toilettes sèches ont été déplacées dans le petit terrain contre l'église dans un espace libre et plus discret. Alain Covaccin, l'employé communal aidé par Cyril Garrigues et Pascal Angélibert, ont aménagé cet emplacement. Alain a placé des lames composites sur le mur mitoyen de la propriété de la Famille Briodin pour conserver leur intimité. Une signalétique sera posée afin de diriger l'intimité du lieu.

Un caniveau a été créé pour l'évacuation des eaux pluviales vers le fond du Bastit avec l'aide de l'équipe technique de Cauvaldor, réalisée en novembre dernier.

Le coût pour l'ensemble de ces petits travaux s'élève à 3 025 € HT.





Finition des peintures

Les peintures des grilles et portails devant la mairie ont été réalisées au début du printemps ainsi qu'un beau rafraîchissement pour l'abri bus des enfants par l'employé communal.

Les marquages au sol

ils ont été repris début août par l'équipe technique de Cauvaldor, sur la D807 pour la traverse du bourg ainsi que les places de parkings créées près de l'abri bus et emplacement personne à mobilité réduite devant le restaurant (1 131 €)



DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)

Nous avons renforcé la signalétique depuis la place de l'église, avec un meilleur accès visible depuis la D 807 pour faciliter les secours. Pour rappel, il est situé à

côté de la porte du secrétariat de la mairie. C'est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné des gestes de 1^{er} secours, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

Des jardinières ont été placées par Daniel Hureau sur les lices des poteaux en bois longeant la départementale et le restaurant des « 2 Pattes ». Elles ont été fleuries pour l'été et pour l'hiver avec des pensées par Brigitte et Eliette.



Signalisations



Le parking longeant l'arrêt de bus a été goudronné (3 462 € HT par TPJ) et 2 panneaux « Stop » parallèles à la D50 vers Carluet ont été placés pour sécuriser l'intersection (505 € HT de fourniture + 117 € de pose par CAUVALDOR)



2 panneaux d'interdiction (aux véhicules de plus de 10 m de long) de descendre et de monter vers le centre bourg ont été installés

par l'équipe technique de Cauvaldor (270 € HT de fourniture + 117 € de pose par Cauvaldor)



Un Panneau LE BASTIT sera installé à l'intersection de la D42 entre Lunegarde et Reilhac (l'ancien panneau a été abimé lors du passage de l'épaveuse). Des panneaux posés dans plusieurs lieux dits ont été volés et ont dû être remplacés. Ils se sont rajoutés à de nouveaux panneaux.

Des enseignes commerciales du village ont également été installées pour signaler La Savonnerie du Causse, Maison Causse, La Ferme de Tartayrou, Domaine de Bel Air.

Cette signalétique s'ajoute au programme SIL (Signalisation d'Information Local) avec l'aide du PNR Causses du Quercy. La commune s'acquitte des mâts et de la pose, les professionnels concernés, du paiement de leurs réglettes (637 € HT pour les 4 professionnels)

Des panneaux en bois traités fabriqués par l'ESAT de BOISSOR à Luzech (234 €) complètent



les lieux patrimoniaux du village : Ils ont été posés par Alain et Sébastien à La Fontaine de la Font Roumive, le Lac de Mentines, le Lac de Magnac, le Lac de Mège, le Lac de Pouzalgues ainsi que sur le chemin de la Rossignole qui ressort à Terrisse depuis Bel Air.

Investissement voirie : 1300 ml de voirie sur la VC 14 (en partant de la clôture de Beaussac à Montfaucon) ont été goudronnées par CAUVALDOR qui en assure la compétence, pour un montant HT de 26 930€

5. TRAVAUX EN ATTENTE OU EN COURS DE REALISATION

Columbarium et Jardin du Souvenir



La commande (6 570 € HT) étant passée fin 2020 à l'Entreprise Malaurie pour l'installation du columbarium associé à un Jardin du Souvenir a pris du retard en raison de la situation sanitaire et de la pénurie des matières premières.

L'installation est prévue dans l'angle du cimetière entre 2 cyprès, sous la route de Carluçet, espace recommandé par l'entreprise.

La rénovation de la salle du Conseil Municipal



Salle majeure de notre commune qui avait besoin de répondre à plusieurs critères notamment une meilleure performance énergétique (suppression du plafond avec radiants électriques ou isolation des murs de pierres bruts) pour accueillir de façon plus confortable et accueillante, les événements importants (élections, mariages, baptêmes civils, répétitions de la Chorale...sans oublier les réunions du conseil municipal) les associations, les réunions locales, avec des outils numériques actuels (rétro-projecteur intégré au plafond). Depuis la crise sanitaire, nous occupons la salle des fêtes pour organiser les conseils et les réunions diverses.

Nous avons contacté l'entreprise CRC de Lavergne pour préparer le conseil en aménagement avec une esquisse et devis qui ont été validés en conseil municipal. Le coût total budgétisé s'élève à 26 000 € HT incluant CRC (isolation plafond, murs, pose placo et menuiserie), l'électricité (Christian DUTARTE du Bastit) ainsi que la peinture (Christophe ESPALIEU de Biars). Nous devrions obtenir 30% d'aide au titre du Fonds de Concours par CAUVALDOR. Reste à prévoir le mobilier (informatique) qui pourrait être également aidé par CAUVALDOR.



Cette salle a commencé sa réfection début octobre pour se terminer fin février.

Le plafond a été abaissé juste au-dessus des fenêtres pour réduire le volume et assurer une meilleure isolation.

Les murs ont été doublés, avec la pose des tablettes en bois sous le rebord des fenêtres, des panneaux décoratifs finition eucalyptus viendront habiller, en sous bassement, une partie de la pièce.



Un meuble placard-étagère côté gauche a été créé pour ranger les effets /affaires de la mairie et des associations. L'emplacement du compteur sera lui aussi dans un placard.

2 étagères en verre seront disposées dans une niche et agrémenteront le panneau des placards.

3 radiateurs muraux à chaleur douce seront installés.

Le plafond est peint en blanc, les sous-couches sont faites, et 3 couleurs choisies avec le peintre vont égayer cette salle et la rendre lumineuse. Le sol sera recouvert de dalles en pierres travertin.

6-ADRESSAGE DU VILLAGE: POUR QUI ET POUR QUOI FAIRE?



« L'adresse est une donnée d'information essentielle qui permet à chaque citoyen, entreprise ou tout lieu géographique d'être accessible et d'identifier avec précision la localisation des habitations, bâtiments privés ou publics et sites remarquables ».

(Source La Poste).

L'adressage c'est quoi ?

Pour être en mesure de recevoir son courrier et ses colis dans de bonnes conditions, toute habitation ou local professionnel doit disposer d'un point de raccordement accessible et précis, équipé d'une boîte à lettres normalisée avec un étiquetage approprié.

Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.)

Un point de référence (aussi appelé point 0) doit être identifié. Pour Le Bastit, ce point 0 sera l'Eglise. Ce point de référence est un élément qui va permettre de déterminer le départ des voies de la commune.

La numérotation sera métrique. Chaque numéro affiche la distance, en mètres, à partir du début de la voie. Cette méthode, permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante.

Il faut respecter l'ordre et le sens de numérotation. Les numéros pairs à droite et impairs à gauche. Le sens croissant des numéros est établi en allant du point de référence vers la périphérie d'Est en Ouest ou du Nord au Sud. Dans certains cas, le sens pourra être inversé pour éviter d'avoir des numéros à quatre chiffres. Pour notre commune 2 voies seront inversées : route de Mentines et route de Terrisse.

La réalisation d'un plan d'adressage s'accompagne nécessairement de la pose de la signalétique correspondante, qui comprend les plaques et panneaux de rue ainsi que la fourniture à chaque habitant de sa plaque numérotée. Tout ceci est à la charge de la commune. Chaque habitant est tenu d'entretenir correctement sa plaque une fois posée.

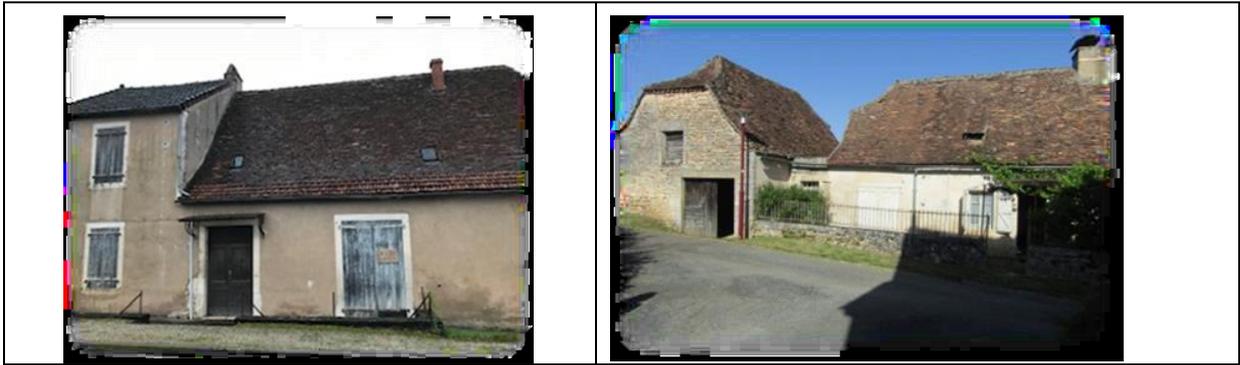
La commission d'élus communale aidée d'un chargé de mission de la Poste dans cette démarche, a proposé un découpage des voies ainsi que des noms de rues et chemins. L'ensemble a été validé en conseil du 26 novembre dernier suite au retour du document de travail transmis à tous dans vos boîtes aux lettres.

Pour la réalisation du plan d'adressage, la commune s'acquittera d'un montant de 2400€ HT auprès de la Poste. 3 devis ont été sollicités pour les fournitures. Alec Collectivités étant le moins onéreux sera choisi pour commander pour les plaques de rue, poteaux et numéros. Cette dépense devrait approcher les 4 589 € HT. La pose sera effectuée par l'équipe technique de Cauvaldor évaluée à 2 jours de travail à 2 personnes avec un camion soit 882 € et la location d'une mini pelle avec brise roche pour 710 € HT. Des élus aideront Didier MARCOULY à sceller les poteaux dont l'intervention de ce dernier est estimée à 900 € pour 3 journées. Nous pourrions compter sur une aide au titre du Fonds de Concours CAUVALDOR de 30% (enveloppe 2021), le dossier de demande de subvention venant d'être déposé.

Nous devrions poser les plaques et panneaux de rues dans le courant du 2^{ème} trimestre.

7-PROJETS 2021-2022

Logements : Deux maisons sont à vendre dans notre bourg depuis un certain temps. L'une appartient à Mr Lasserre (photo gauche) proche de la D807 et l'autre à Mr Chalvet, rue de la Carrière. Les élus se sont interrogés sur l'opportunité de les acquérir afin de redynamiser le bourg et d'étendre l'offre de logements dans un effort d'embellissement.



Quant aux 2 logements de la mairie, la précédente équipe municipale avait demandé un diagnostic au CAUE (Conseil d'architecture, de l'urbanisme et d'environnement) qui nous a été rendu en avril 2021.

L'objectif était de proposer une réhabilitation de ce bâtiment. Les élus souhaitaient exploiter au mieux cet édifice et requalifier les espaces autour de la cour pour distinguer les espaces publics des espaces privés, ce bâtiment représentant un intérêt à valoriser.

En 2021, le projet a été présenté à l'actuelle équipe municipale sous forme d'esquisse proposée par le CAUE en conservant le logement côté salle de fêtes avec ses 2 chambres et celui côté mairie en créant 2 appartements (1 en rez de chaussée avec un espace vert pris devant et 1 à l'étage avec terrasse au-dessus de l'actuelle chaufferie).



Rencontres pour les projets :

Plusieurs rencontres sont intervenues dans le courant de l'année avec les représentants de l'Etat et du Département.

Le 26 août dernier, Mme Hélène Hargitai, Sous-Préfète de l'arrondissement de Gourdon est venue rencontrer Mme le Maire et les élus-es pour une présentation de la commune, de ses habitants, les réalisations, et évoquer les projets divers notamment ceux liés aux logements existants et à acquérir.

Nous avons également reçu Caroline Mey-Fau conseillère départementale, les représentants du SDAIL (service du Département) avec qui nous avons conventionné afin de bénéficier d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, pour accompagner la commune dans les plans de rédaction du programme, la définition de ce budget prévisionnel et du plan de financement avec consultation des entreprises (maîtrise d'œuvre, contrôleur technique et coordonnateur SPS (prévenir les risques professionnels)).

Après maintes réflexions et conseils de Mme la Sous-Préfète et des services du Département, il a été décidé de se concentrer sur les 2 logements près de la mairie soit 2 T3 dans le logement côté mairie et le T3 côté salle des fêtes, rafraîchi à l'identique avec une meilleure isolation et avec étude d'un chauffage plus économique.

Un diagnostic a été réalisé pour déterminer les prescriptions d'amélioration énergétique par Quercy Energies de Cahors et qui sera approfondi par le Cabinet Occitanie Experts GEO.

A ce jour, ce projet est à l'étude et en attente des subventions auxquelles on pourrait prétendre. L'acquisition d'une des deux maisons se fera éventuellement dans un 2ème temps suivant l'évolution des projets.

Voici un mot de nos conseillers départementaux du Canton de Gramat envoyé aux habitants

Caroline Mey-Fau et Alfred Mathieu Terlizzi



Martine Michaux et Didier Neveu, remplaçants

Nous travaillons actuellement à la préparation de la feuille de route pour **construire notre projet de mandat en lien avec les trois piliers de notre campagne**

Permanence à Gramat le 1^{er} Samedi de chaque mois de 10h à 12h salle de l'ancienne bibliothèque. Prochaines permanences le 05 février et 05 mars 2022.

(solidarité et développement territoriaux, participation citoyenne). Au niveau du canton, avec Martine Michaux et Didier Neveu, nous avons créé des groupes de travail composés de volontaires sur la mobilité, la santé, la création d'une recyclerie et la communication. Nous allons organiser des réunions avec les élus et des rencontres avec les citoyens.

D'ores et déjà, Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer sur le terrain :

Caroline Mey-Fau 06.28.30.36.54. caroline.mey-fau@lot.fr

Alfred Mathieu Terlizzi 06.45.91.42.29. alfred.terlizzi@lot.fr

Les axes majeurs de l'équipe départementale sont rappelés ici.

L'ÉDUCATION, une priorité

Notre département compte **20 collèges publics qui accueillent près de 6000 élèves**. Notre collectivité investit **3 756€ par collégien**. Pour l'exercice 2022, nous avons voté **66 672€ de dotations principales de fonctionnement pour le collège de Gramat**.

En matière de **restauration scolaire**, ce sont plus d'**1 million de repas** qui sont fabriqués chaque année, dont 270 000 pour les écoles. Nous voulons rappeler l'importance que nous accordons à **l'approvisionnement en produits locaux de qualité**. Cela fait plusieurs années que nous œuvrons ensemble sur ce projet. Cette volonté s'inscrit dans un contexte réglementaire spécifique, la loi *Egalim* (loi pour une alimentation saine, durable et accessible à tous) qui fixe des objectifs en matière de qualité des denrées, mais le critère d'origine n'a pas été retenu par la loi.

Or, **l'ambition du Département est d'aller plus loin que la loi en s'appuyant sur des productions de proximité**.

Pour cela, nous allons donc agir en renforçant les **moyens financiers** consacrés par les collèges à l'achat local avec un fonds de 100 000 euros et en **élaborant une charte définissant les critères lotois d'un produit local et de qualité**. Nous travaillons aussi, au sein même du collège de Gramat, avec les élèves, sur la **lutte contre le gaspillage**.

ENVIRONNEMENT Après 18 mois de mise en œuvre du dispositif d'aide à l'acquisition de véhicules électriques et hybrides rechargeables, le succès auprès de la population lotoise est indéniable. **Près de 3000 dossiers** d'aide ont pu être attribués sur l'ensemble du département. Les achats datant de 2021 peuvent prétendre à l'aide jusqu'au 30 juin 2022.

Un nouveau dispositif permettant d'économiser l'énergie sera bientôt proposé.

POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES Nous avons fait du maintien à domicile un **axe fort de notre politique en faveur des personnes âgées et handicapées**.

Soulignant l'engagement de notre collectivité, les tarifs horaires des services à domicile sont arrêtés par le Département et se situent dans une fourchette haute au niveau national (plus de 22 € dans le Lot, contre 19 € en moyenne).

Remarquable création du Département, en 2010, alors que le secteur de l'aide à domicile traversait une grave crise, **Lot Aide à Domicile** a porté depuis des dispositifs innovants, notamment pour renforcer l'attractivité des métiers et, en dernier lieu, l'acquisition de 320 voitures de fonction pour ses aides à domicile. Après avoir voté fin 2020 une enveloppe

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

exceptionnelle de 230 000 € pour financer une prime Covid pour les **salarié.es** ; nous nous mobilisons afin de valoriser prochainement leurs salaires. **Nous restons à votre écoute !**



A Issendolus, le 7 décembre, lors de la 1^{re} réunion cantonale, les conseillers départementaux ont présenté aux maires les décisions prises à l'Assemblée et les actions menées sur le territoire.

8. LA RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE BATI



Dossier déposé en avril 2021 et accepté auprès du Service Patrimoine de Cauvaldor une subvention nous a été allouée de 5000 € HT pour la restauration du mur du Lac de Mentines dont le coût des travaux s'élève à de 10 980 € HT.

Alain SERRES de Carlucet se charge de cette réalisation début 2022.

« **Le lac de Mentine** est le résultat d'un creusement de carrière de pierres à bâtir qui après coup a été transformé en réserve d'eau pour les troupeaux. La veine d'eau qui longe la combe et qui alimente le puit bouteille et le lac, a été découverte lors du creusement et a provoqué les constructions pour la récupération et le stockage de l'eau » (Laurent Clavel, technicien animateur au sein des [Espaces Naturels Sensibles](#) du Département).

Nous avons eu l'aide pour l'expertise du CAUE du Lot, du PNR des Causses du Quercy et du Département pour la partie environnementale et patrimoniale avec Laurent Clavel.

Une partie du puit existant devra être nettoyée pour enlever les rejets de ronces et adventices diverses afin de vérifier qu'il n'est pas obstrué par des sédiments et éboulis. Ce travail sera réalisé par les élus-es et des bénévoles bienvenus.

Travail à « ferrer les bœufs » à Coujet



Ce travail à restaurer, donné par Gisèle DESTREL, sera placé dans le couderc de Coujet. Un devis a été validé en Conseil à Mr Marcouly auto entrepreneur de Soulomès pour réaliser la dépose et les travaux de rénovation de la toiture pour un montant de 1 680 € HT.

Ce dernier comprend la dépose du cadre, la fabrication et pose charpente en chêne rabotée et chevillée, la pose tuiles plates avec arêtier, les faitages scellés au mortier.

Les fournitures tuiles plates + volige peuplier + lattes et vis pour environ 900 € HT.

Une chappe sera réalisée à l'interne avec la pose de 4 plots en pierre pour poser le travail.

9. AUTRES INFORMATIONS



SMS d'informations : un nouveau système de SMS à la population a été mis en place début du Printemps. Celui-ci permet de vous informer en temps réel d'informations diverses, nouvelles et évènements à venir.

Si vous n'avez pas reçu de message du **06 73 56 89 16**, nous vous invitons à contacter **Michelle au secrétariat de la mairie** aux heures d'ouverture afin que vous soyez enregistré dans la liste de diffusion.

Les messages vous sont envoyés à titre informatif mais ne sont pas exhaustifs. En cas d'omission d'envoi d'un message qui vous paraîtrait pertinent, c'est gentil de ne pas nous en tenir rigueur.

Noël des personnes âgées: pour les fêtes, la municipalité, a comme chaque année, rendu visite à toutes les personnes âgées de plus de 80 ans. 12 paquets bien garnis de produits régionaux et de friandises ont été distribués.



Les Bastitois résidant en maison de retraite n'ont pas été oubliés. Des friandises leur ont été apportées. Les élus ont reçu un accueil chaleureux

Le contrat d'Alain COVACIN, notre employé communal a été reconduit avec un nouveau contrat aidé (Parcours Emploi Compétence avec Pôle Emploi) financé à 80% par l'Etat sur 9 mois, à raison de 20 H/semaine, à partir du 20 juillet 2021. Il est actuellement en arrêt accident de travail depuis le 18 septembre.

L'entretien des espaces verts a été assuré par l'entreprise Romain Bos de Goudou ainsi que par l'équipe technique de CAUVALDOR pour certaines interventions.

Les cloches du village Les cloches de l'église St Blaise ont retrouvé leur écho dans la campagne. L'angélus sonne le matin à 7 h pour démarrer la journée et les cloches rythment chaque heure jusqu'à l'angélus du soir à 19 h pour le bonheur de la plupart des villageois. Elles marquent les événements de la vie locale, sonnent joyeusement pour les moments heureux tels que les baptêmes et les mariages et sonnent également le glas lors du départ d'un habitant.



Itinéraires de randonnées non-motorisées du Lot

Une convention a été signée avec Lot Tourisme, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Lot (CDRP) et Cauvaldor pour le suivi, la rénovation du balisage, la signalétique ainsi que l'entretien des chemins. Nous avons 2 chemins concernés, celui des Caps dur et le circuit d'interprétation du chemin d'Henri, dont le dernier demande la modification du tracé par une étude avec le STR de St Céré pour la fin du circuit qui passe sur un passage privé.

10. LES ACTUALITÉS DANS LE RÉTRO

Les vœux 2021 n'ont pas pu avoir lieu comme le veut la tradition en raison de la crise sanitaire. Pour cette occasion, Mme le Maire a souhaité déposer un petit mot dans vos boîtes aux lettres pour vous présenter ses vœux et son soutien à toutes et tous.

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

Sous un beau soleil printanier, nous avons célébré **l'Armistice du 8 Mai 1945** mais sans public pour cause de protocole sanitaire, en présence de notre porte drapeau André Roumieux, dont on conserve un souvenir ému. André a été conseiller au Bastit pendant de nombreuses années, retraité agricole il gardait toujours de la disponibilité pour le village et pour la mémoire des anciens combattants.



[L'Ultra Trail Causse et Vallée Lot Dordogne](#), qui n'a pas eu lieu en 2021, repartira de plus belle en **2022** « A la recherche du temps perdu » avec une édition riche en nouveautés, la participation de 800 concurrents, 183km de chemins qui vont amener les participants de village en village à la découverte de Cahors, St Cirq-Lapopie,

Cabrerets, Gramat, Rocamadour, Montfaucon, Labastide-Murat et Vers pour retrouver Cahors la ville de départ...Nous aurons leur passage les 14 et 15 mai prochains dans le village.

Dimanche 30 mai 2021, le terrain des Archers du Causse à Rigalou a de nouveau connu une belle affluence à l'occasion de la reprise des compétitions avec de nouveaux tracés afin d'organiser le premier concours 3D de la saison 2021.





En juin, le Parc a organisé au village, **une soirée nocturne autour des vers lumineux** avec [Marcel Koken](#), chercheur au CNRS et Maëlys Bernard, animatrice du groupe Associatif Estuaire qui anime plusieurs observatoires comme les bourdons, les hérissons, les mares et libellules, et de nombreuses activités en lien avec la biodiversité et l'environnement afin de réaliser de nombreuses actions de sensibilisation auprès des écoles et du grand public.

Les participants ont pu découvrir les principes de la bioluminescence et identifier des vers lumineux lors d'une balade nocturne. Chaque habitant du territoire peut contribuer à l'observatoire national des vers lumineux et lucioles. Il suffit de télécharger la "**mission spéciale**" correspondant à votre commune et de saisir vos données en ligne <http://estuaire.net/nos-projets/sentinelle-de-lestuaire> N'hésitez pas !

De géocaching à géocacha, il n'y a qu'un pas occitan ... que le Parc a franchi pour respecter la langue locale!



Le géocaching c'est quoi ? C'est une chasse au trésor high-tech pratiquée à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS. Le jeu consiste à trouver des objets cachés, surnommés caches. Il peut être pratiqué à tout âge. Un logbook (carnet de note) permet aux géocacheurs de laisser un commentaire sur leur expérience qu'ils peuvent ensuite partager avec le reste de la communauté via le site geocaching.com.

Ces caches dissimulées par des géocacheurs se trouvent dans divers endroits, plus ou moins faciles d'accès. Une cache se trouve même actuellement en haut de l'Everest ! C'est une activité tout public et gratuite, qui permet de donner un but à une promenade à pied, à cheval, en vélo et qui fait découvrir des endroits dans lequel on ne serait pas forcément allé et qui mérite le détour. Il y a quelques énigmes dont 4 qui passent au Bastit...soyez curieux et joueurs !

Comment jouer : créer un compte sur le **site geocaching.com** et télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone. Suivez les coordonnées GPS de la cache et aidez-vous de l'indice pour la trouver. Une fois la cache trouvée, signez le registre glissé à l'intérieur et remplacez la cache au même endroit. Le principe paraît simple, il répond cependant à des règles : il vous faut signer le registre à l'intérieur de la cache, remettre la cache en place, ne pas la dévoiler, et respecter l'environnement où elle se trouve.

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

Ciné Belle ÉTOILE: Lundi 23 août une 1ère participation à l'opération "[Ciné Belle étoile](#)" (500 € à la charge de la commune) a été organisée en partenariat avec Cauvaldor (700 €) et [Ciné Lot](#) (association de cinéma itinérant). Une centaine de personnes, résidents et touristes, s'était déplacée pour assister à la tombée de la nuit à la projection gratuite de "[L'étoffe d'un héros](#)", coréalisée par Pierre-Emmanuel Le Goff et Jürgen Hansen, documentaire sur Thomas Pesquet, notre astronaute national, concernant sa première mission sur l'ISS.



Plusieurs animations ont été mises en place avant la projection. Le marché du Bois de Faral, organisé par l'association locale "Les Collectives", s'était exceptionnellement délocalisé à partir de 17 heures sur la place près de l'église St Blaise.

En soirée, avant la projection, Jeanne Moinet du service Patrimoine du Pays d'art et d'histoire a animé le [jeu Lot 'Trotteurs](#), un jeu de société créé par [Antonin Boccara](#) qui invite à explorer le patrimoine du PAH du nord du Lot.

Ensuite les membres de l'[association d'astronomie ACL de Gramat](#), présidée par Daniel Bouysse, ont animé une présentation de leur club avec les instruments. Cette présentation (120 €) a été suivie après le film d'une observation de la voûte céleste, appréciée par un public qui a pu ainsi découvrir la qualité du ciel noir du Quercy.

La commune se félicite d'avoir pu participer cette année à un des 40 rendez-vous Ciné Belle Etoile, moments familiaux et conviviaux, proposés sur le territoire de CAUVALDOR et souhaite pouvoir renouveler cette initiative dès l'an prochain.

Rave PARTY: 1 300 personnes au plus fort ont investi vendredi 6 août au soir une zone isolée de la commune, dans les combes, entre Le Bastit et Carluçet située sur des parcelles de deux de nos concitoyens, pour organiser une rave-party.



Informée par Mme le Maire de la manifestation samedi en début de matinée, la gendarmerie a sécurisé les abords du site jusqu'au départ progressif le dimanche en soirée des

« teufeurs » informés par SMS ou réseaux sociaux avec la consigne de laisser les lieux en parfait état et en l'absence totale de débris sur les parcelles concernées ainsi qu'aux abords du village.

Face à notre inquiétude, nous avons pu constater que les poubelles avaient été emportées mais que plus un seul brin d'herbe n'apparaissait !

Portes ouvertes des FERMES: le 18 septembre 2021, la Communauté de communes Cauvaldor et la Chambre d'agriculture du Lot ont organisé une opération baptisée « le bonheur est dans nos fermes ». L'objectif étant de valoriser les produits, les métiers et permettre les échanges sur des thématiques d'actualité telles que le renouvellement des



générations, les pratiques agro-écologiques, les signes de qualité, la diversité des exploitations et la réalité quotidienne du travail des agricultrices et des agriculteurs... sur le territoire intercommunal.

« La Ferme de Tartayrou » a organisé des visites pour toute la famille sur son exploitation avec présentation de la ferme, ses productions et ses méthodes de travail. Les enfants ont profité d'activités ludiques : ateliers jeux et dessins et dégustations.... Une belle réussite à renouveler.

L'opération « j'achète local » avait rencontré un vif succès également avec objectif de soutenir l'agriculture lotoise.

PNR - Jour de la Nuit: comme chaque année, le samedi 9 octobre nous avons rallumé les étoiles en éteignant l'ensemble de l'éclairage public dès 20h pour « Le jour de la Nuit » avec pour thématique la lutte contre la pollution lumineuse, la protection de la biodiversité nocturne et la beauté du ciel étoilé.



Les effets de la **pollution lumineuse** sur la biodiversité ne sont plus à présenter : entre autres, elle modifie les comportements, les fonctions physiologiques et les rythmes biologiques des individus. Elle affecte l'efficacité des communications visuelles et le comportement reproducteur...

Ce qui, à terme, **menace l'équilibre et le fonctionnement des écosystèmes.**

La pollution lumineuse est d'ailleurs aujourd'hui reconnue comme l'une des principales causes de la **disparition des insectes.**

11 novembre 2021: sous un beau soleil, la cérémonie placée sous le signe de la mémoire avec la présence de nombreux enfants et jeunes parmi une assistance importante a débuté par le dépôt de gerbes au monument aux morts.



La lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées a été lue en personne par Hélène Hargitai, Sous-Préfète de l'arrondissement de Gourdon, en présence du capitaine Mehdi Latrèche, commandant de la compagnie de gendarmerie de

Gourdon, du capitaine Serge Moulène, chef du centre d'incendie et de secours de Gramat et du lieutenant Didier Neveu, réunis autour du Maire et des Elus.

L'appel aux morts des dernières guerres ainsi que ceux au combat en opérations extérieures de 2020 et 2021 a suivi la cérémonie. **2 chants** en résonance avec la cérémonie « *la Marseillaise* » écrite par Rouget de Lisle et « *La Madelon* » chant populaire créé par le chanteur Bach (C-J Pasquier) en 1914 ont été repris pour l'occasion par la Chorale du Bastit avec une vingtaine de ses membres.

Après cette performance très appréciée, la municipalité a invité toutes les personnes présentes à venir profiter d'un vin d'honneur dans la cour de la mairie afin de clôturer cette matinée chargée d'émotions.



LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

9. ETAT CIVIL

Naissances : Adèle FILLOL née le 23 mai 2021
Fille de Laurent & Claire FILLOL
(Champ Barrat)



Bienvenue à Adèle et félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Andy DESSALES & Emeline ALVINERIE le 14 juillet 2021
domiciliés à Terrisse
Lucas COCHEZ & Emilie MOURET (en résidence au Bois
de Faral) le 11 septembre 2021



*Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés
ainsi qu'à leur famille.*

Décès :

Anne-Marie SANCHEZ le 16 mars 2021-

André ROUMIEUX le 28 mai 2021-

Louis Gabriel BOUYSSOU le 23 septembre 2021



*Nous adressons nos sincères condoléances à leurs proches avec beaucoup de
tristesse*

10. LE COIN DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE :

Un tissu associatif diversifié et original, riche d'idées et de projets nouveaux où cohésion et dynamisme représentent le maillage d'un territoire vivant afin que chacun puisse trouver sa place et son investissement personnel. Cette richesse n'est possible que grâce à l'implication du plus grand nombre... vous trouverez les coordonnées de nos associations sur le site internet <https://www.lebastit-village.com/vie-associative/le-bastit-animation/> et en lisant les pastilles des actualités.



Le Bastit Animation:

Acteur de la vie sociale du village, le comité des fêtes œuvre pour des activités en direction de toutes les générations avec des événements variés

Nous ne pouvons que déplorer l'année 2021 semblable à l'année 2020.

Encore une année en suspens due à la crise sanitaire.

« Le bureau avait décidé en décembre 2020 de prolonger d'un an son mandat.

Aujourd'hui, la fin de notre aventure approche.

Un dernier Conseil d'Administration a été organisé par l'équipe actuelle en décembre dernier où un nouveau Conseil d'Administration a été élu.

En ce début d'année, le bureau sera voté et un nouveau Président assisté d'une nouvelle équipe sera aux commandes de cette Association si importante pour notre village.

Je précise que les démissions des membres, y compris la mienne ne sont le fait que d'une plus grande activité professionnelle ou d'un éloignement géographique.

Nous n'avons pas baissé les bras, le virus ne nous a ni démotivé ni fait renoncer d'animer et de faire vivre notre commune.

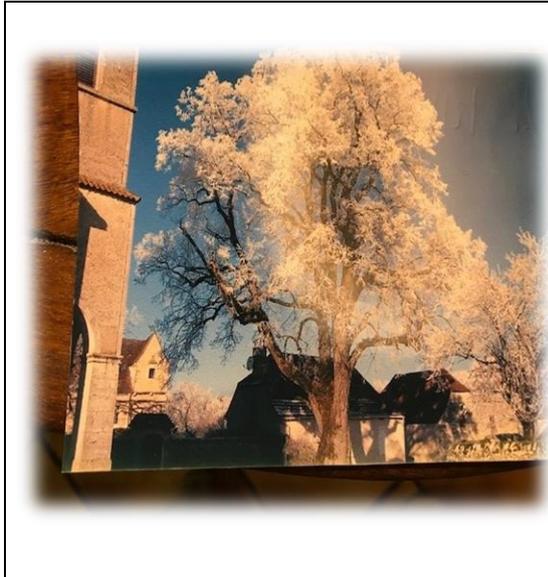
Mais c'est avec un grand optimisme que je passerai le relais à un nouveau Président.

Notre Association a encore un bel avenir et les anciens que nous serons bientôt aurons toujours à cœur de leur prêter main forte.

C'est avec regret mais incommensurable optimisme que je souhaite en tant que président et au nom de l'équipe une excellente année 2022 ».

Régis Angelibert

Les amis du Tilleul



Cette association, créée en 1975, regroupant les retraités volontaires du village et des environs afin d'offrir à tous de venir partager du temps, des activités, des voyages, des jeux et de bons moments de convivialité sous la houlette de sa **présidente** Jeannette Roumieux, Gisèle Destrel **Secrétaire** et Michel Peyrichoux **Trésorier**.

Jeannette : 05 65 33 42 09.

Une activité limitée mais qui n'a pas empêché certains de se mobiliser pour décorer le village à l'occasion des fêtes de fin d'année avec des idées toujours très originales et nous les remercions chaleureusement !

La Diane du Bastit du Causse :



Société de chasse du Bastit en charge de la conservation et de la gestion du gibier sur la commune avec à sa tête son **président** Philippe DESTREL.

Vice-président : Dominique Pezet/Pascal Angelibert

Secrétaire Edith Destrel Trésorière Claudine.Caussanel /Représentant chasseurs extérieurs : Claude LAVERGNE.

3 piégeurs agréés exercent sur les terres déléguées uniquement.

Mrs David/ D. Angelibert/ P. Destrel, assurent le piégeage au niveau des nuisibles (renards, putois et martres)

Un petit rappel La maison des chasseurs se situe, à l'entrée du village près de la Mairie et assure de nombreuses activités ouvertes à toutes et à tous pendant l'année (concours de pétanque, de belotes, dégustation de sanglier).

Cette année particulière n'a pas permis d'animations ou rencontres pour raisons sanitaires mais est restée très active en raison de la prolifération de lapins sur la commune. On souhaite que l'été 2022 permettra de retrouver la convivialité qui anime les membres de la Société de chasse.

Voici le bilan d'action de la saison 2020/2021 :



Un recours à la préfecture a permis de classer en ESOD (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts) afin d'autoriser la société de chasse à faire des prélèvements, 3 jours par semaine sur le territoire de la société (environ 200 ha) avec des séances de furetage. (403 lapins prélevés par furetage et 150 en chasse). Pour les autres gibiers prélevés, à ce jour, 35 chevreuils avec un plan de chasse clos. 5 sangliers. Les cervidés avec un plan de chasse effectué (1 daguet première tête et une bichette) 3 lièvres, 7 renards. Un déplacement du traitement gibier à l'arrière du pavillon de chasse a été accordé et, actuellement en cours de montage. (Informations communiquées par le président

P. Destrel)

La Chorale du Bastit



Fondée en 1997, La Chorale nous régale depuis plus de 20 ans et réunie actuellement 28 choristes avec simplicité, bonne humeur, tous passionnés de chants dont les répétitions ont repris mi-septembre.

Elle regroupe quatre pupitres : sopranos ou altos pour les femmes et ténors ou basses pour les hommes avec un répertoire est assez diversifié mais essentiellement contemporain.

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

Christophe Corp le chef de chœur, porte dans des univers musicaux très variés (classique, contemporain, gospel, variété française et étrangère...)

Les répétitions ont lieu dans la salle de la Mairie du Bastit, le lundi (hors vacances scolaires) à 20h30, délocalisé pour travaux dans la salle des fêtes toujours prêtée gracieusement aux associations Vous pouvez venir assister aux répétitions...puis, si cela vous tente, vous y inscrire et rejoindre l'aventure...Que du plaisir et du bonheur à chanter !!!

Actuellement la date prévue pour le concert annuel de 2022 en l'église St Blaise du Bastit est reportée. Le chef de cœur, passionné d'harmonium à découvert celui de l'église du Bastit et a réussi à le réparer, pour notre plus grand bonheur !

Surprise lors de la cérémonie du 11 novembre 2021 en présence de la sous-préfète de Gourdon, Mme Hélène Hargitai, 2 chants ont été entonnés en résonance avec la cérémonie « la Marseillaise » écrit par Rouget de Lisle et « La Madelon » chant populaire créé par le chanteur Bach (C-J Pasquier) en 1914 et a été très apprécié par le public.

Cécile Delbos **Présidente**, Christian Prieur vice-président, Brigitte Ruscassie trésorière Anne Austruy, trésorière adjointe, Martine Maury secrétaire, Jacky Faure adjoint Thomas Sauzet, attaché à la Com.

LES COLLECTIVES



Association créée en 2019 regroupant des femmes artistes, entrepreneuses, porteuses de projets ou créatrices de la commune du Bastit et de ses environs, avec pour but d'être un lieu d'échange, de partage de compétences afin de produire des synergies sur le territoire, de le

faire vivre et le dynamiser dans une démarche écoresponsable, en accord avec les valeurs du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Présidentes : Sophie Le Floch et Véronique Hérion-Lemesle.

LES MUR-MURS DU BASTIT 2022 / N° 2

Les Collectives ont réitéré, l'été dernier, le marché artisanal et local qu'elles avaient organisé à l'été 2020 au Bois de Faral. L'ambiance a été vraiment sympa et le nombre d'artisans et de producteurs présents à ce marché a augmenté par rapport à celui de l'année 2020, permettant une offre plus diversifiée pour les lotois et pour les touristes.

La nouveauté de l'année passée a été d'organiser, pour clore la saison, le dernier marché de



l'été directement dans le bourg du Bastit, ce qui a permis de créer une belle petite animation fin août, autour des artisans, des producteurs locaux et de la soirée « astronomie » organisée par la mairie.

Le 5 décembre dernier, à Maison Causse, les Collectives ont également organisé un mini-

marché de Noël ultra-local avec leurs propres produits.

Elles espèrent pouvoir continuer sur leur lancée et proposent, avec l'accord de la mairie, d'organiser, à l'été 2022, deux marchés dans le bourg : le premier et le dernier de l'été, pour inaugurer et clôturer tous ensemble la saison estivale.

PlanTs B



Association née au Bastit début 2020 autour des valeurs de Partage et d'Éco-responsabilité partage de graines libres et non hybridées pour la biodiversité du végétal, partage de livres, de conférences et de débats sur ces sujets, ainsi que partage de mémoires

des anciens sur le recueil de leurs souvenirs et de leurs pratiques de conservation du vivant (énergie eau, coutumes, recettes sur un thème « mémoires vivantes »).

Il s'agit d'un partage de ressources pouvant contribuer à un collectif dans le cadre d'un projet écoresponsable. Si vous vous sentez concernés par ces valeurs de partage, d'entraide, d'enjeux collectifs de baisse de l'empreinte carbone et d'éco responsabilité, si vous avez envie de vous mobiliser au-delà de la simple curiosité, venez les rejoindre !

Contact : sophie.bougaret@wanadoo.fr

L'intérêt commun, les valeurs humanistes, l'éco-responsabilité fondent l'état d'esprit de



PlanTs B. PlanTs B est l'opportunité de mise en commun de ces ressources : temps, argent, ressources matérielles ou foncières, pour faire des essais visant à préparer une transition écologique et énergétique, sous le climat et le terroir du Bastit.

PlanTs B dispose d'une section **Mémoires vivantes** qui recueille la parole des personnes âgées de la commune. Les interviews ont été effectuées par Sophie Bougaret qui travaille avec passion au montage des films dont les restitutions se feront dès que les conditions seront de retour.

Un recueil de documents anciens est aussi en cours. Il a été aussi indiqué que PLANts B souhaitait collaborer avec la commune de Le Bastit pour son fleurissement. Puisque la convivialité coule aussi dans la sève de PlanTs B, en 2021 de nouveaux membres sont venus rejoindre l'association lors de l'assemblée générale de juillet dernier. Le nouveau bureau est le suivant : **Président** : Gerard Cazal, vice-président Didier Angélibert **Secrétaire** : Maryline Cazal **Trésorier** : Sébastien Chambert

2022, sera toujours dans le jardin partagé, la mutualisation du matériel, l'échange de bonnes pratiques, des livres et des recettes de cuisine...

12. EN ROUTE VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE...

- Le Parc naturel régional des Causses du Quercy, depuis 2017 avec le soutien de la Région Occitanie, pilote le **CONTRAT RESTAURATION BIODIVERSITE** des Causses du Quercy qui associe plusieurs acteurs de la biodiversité sur le territoire. Dans ce cadre, le Parc a effectué de nombreuses actions pour restaurer les continuités écologiques,

préservé les milieux ou les espèces, accompagner les projets d'habitants et développer l'information et la communication. A ce titre, le Parc vient de réaliser un film d'animation que vous pouvez visualiser à partir du lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=sznW6U5aSI&t=15s>

- **LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - PCAET** – engagé avec Cauvaldor et le Parc

Objectif : devenir territoire à énergie positive d'ici 2050. Cet outil doit être obligatoirement mis en place par les intercommunalités de plus 20 000 habitants depuis la loi TECV (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte) de 2015. La transition énergétique vise à préparer l'après pétrole et à instaurer un modèle énergétique robuste et durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement

Le diagnostic du PCAET, réalisé en partenariat avec Quercy Energies, Agence Locale de l'Energie et du Climat du Lot a permis de mettre à jour le potentiel de d'énergies renouvelables du territoire de Cauvaldor. Il affiche une réelle capacité de développement d'énergies renouvelables (EnR), que ce soit en énergie thermique, électrique ou en carburant. À terme et en réduisant considérablement nos consommations énergétiques, nous pouvons devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), c'est-à-dire, produire plus d'énergie que nous n'en consommons

Ici, nous entendons par « transition », la « Transition environnementale » ou « écologique », c'est-à-dire, le passage de notre **modèle économique et social** actuel à un modèle **plus respectueux des humains et de l'environnement** : plus écologique et social donc. Cela implique alors une **transformation** de nos manières de consommer, de produire, de travailler et d'interagir avec tout ce qui nous entoure, au quotidien.



Il contribue à la **planification des actions de la collectivité** dans des domaines très variés comme l'habitat, l'aménagement, la mobilité, l'énergie, etc. Son **articulation avec d'autres outils de planification** est donc indispensable (ex : le PLUi-H,

outil d'urbanisme principal de la communauté de communes, qui vise à imaginer et mettre en œuvre un projet d'utilisation et d'aménagement de l'espace qui soit le plus adapté possible aux spécificités du territoire)

- **PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE** avec un point sur les avancées

Le projet alimentaire de territoire de Cauvaldor a l'ambition de répondre à des enjeux importants comme l'installation des agriculteurs avec des formations, l'augmentation de la part de produits locaux dans la restauration collective ou la sensibilisation des habitants du territoire à la qualité de leur alimentation.

Une première démarche se fera par un appel à intérêt au sein des écoles. Les classes volontaires se verront ainsi proposer du matériel, notamment pour créer des potagers. Il s'agit d'éduquer les enfants aux notions de saisons, de produits locaux et de faire des ateliers d'éveil du goût.

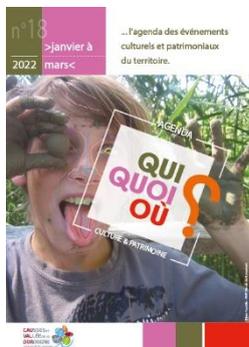
13. LA PRESCRIPTION CULTURELLE ET PATRIMOINE :

« La culture est ce qui fait de nous des personnes civilisées par la transmission de notre héritage culturel et notre apprentissage des arts » Freddy Terlizzi- vice-président chargé de la culture.

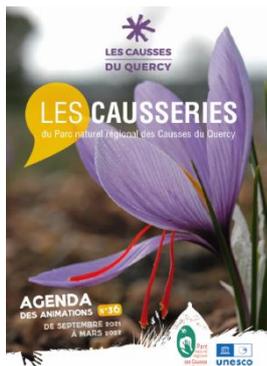
➔ Les acteurs, les institutions, les professionnels dans son ensemble ont retrouvé le sourire en 2021, après une année blanche pour certains ... Le département, Cauvaldor et Le Parc des Causses du Quercy soutiennent les activités et apportent un soutien opérationnel aux animations et aux acteurs culturels, permettant à tous les habitants de son territoire d'accéder à cette offre de qualité. **Bibliothèques, écoles de musique, écoles de danse et cinémas, expositions, animations du Pays d'Art et d'histoire, visites guidées, conférences, balades, jeux autour du patrimoine, ateliers de pratique artistique, des lectures publiques, Première Pages pour les tout-petits, expositions d'art contemporain, Ciné Belle étoile** répartis sur le territoire portés par le dynamisme des acteurs locaux, associatifs ou institutionnels...

Nous vous invitons à consulter les propositions pour les mois à venir sur notre territoire et mobilisons-nous pour les soutenir :

Le QuiQuoiOù



Agenda trimestriel, complet et pratique, « [QuiQuoiOù ?](#) » recense l'ensemble des propositions artistiques, culturelles et patrimoniales sur les 77 communes de Cauvaldor. L'offre d'animations que les associations, les institutions et les équipements culturels proposent tout au long de l'année est riche : concerts, spectacles, théâtre, expositions, conférences, cinéma, visites ou encore ateliers artistiques... Pour connaître les événements près de chez vous et ne plus passer à côté de vos sorties de prédilection, « **QuiQuoiOù ?** » est le guide indispensable de vos échappées culture et patrimoine en famille ou entre amis. (En dépôt dans les mairies, les boulangeries, commerces et maison de la presse).



Les causeries

Le Parc vous propose un nouveau programme d'animations riche et diversifié. Pour la première fois, les ambassadeurs et ambassadrices de la **marque Valeurs Parc** vous feront découvrir leur activité au cours d'un weekend de portes ouvertes : c'est l'occasion de rencontrer des amoureux des Causses du Quercy, qui sauront vous faire partager leur passion pour ce territoire ! Des hommes et des femmes qui vivent ici, il en sera aussi question à travers les restitutions de deux enquêtes ethnographiques : l'une portant sur l'élevage de la brebis Causses du Lot, l'autre sur les nouveaux métiers qui éclosent en milieu rural. Enfin, vous trouverez au fil de ces pages des balades nature, des conférences, et comme chaque hiver, des veillées pour se retrouver au chaud autour de thématiques variées. Certaines d'entre elles sont **organisées par l'équipe du Parc**.

14. AGENDA 2022 :

Prenez date ! [La prochaine Transhumance Rocamadour-Luzech](#) aura lieu du mardi 12 avril au samedi 16 avril 2022.

Cette fête est organisée par l'association des éleveurs « Transhumance en Quercy », l'association des propriétaires de Luzech / Labastide-du-Vert et le Département du Lot.

[Le Tour de France 2022](#) passera par le Lot avec une arrivée d'étape à Cahors le vendredi 22 juillet et un contre-la-montre entre Lacapelle-Marival et Rocamadour le 23 juillet.

15. LES MUR-MURS DE DERNIERE MINUTE :

- **Le Contrat local de santé avec Cauvaldor** doit apporter une plus-value au territoire par la programmation, la coordination et la mise en œuvre d'actions de santé publique.

« Le Contrat local de santé vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en agissant sur l'accès aux soins, la prévention, les conditions de vie, le logement... en améliorant les parcours de santé et de vie des habitants, notamment les plus vulnérables ».

La première phase, celle du diagnostic, a mis en évidence les spécificités du territoire, grâce à la contribution des acteurs mais aussi des habitants. S'appuyant sur ce diagnostic partagé, six axes stratégiques ont été validés par le comité de pilotage en juillet dernier : • augmenter le nombre de soignants • favoriser l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire • conforter la coordination entre acteurs de la santé • accompagner les personnes âgées et en situation de handicap • promouvoir un cadre de vie favorables à la santé • agir pour la prévention et la promotion de la santé • améliorer la santé mentale.

Il convient à présent de rédiger le plan d'actions en concertation avec les divers partenaires puis le contrat, qui sera signé fin 2021, début 2022 entre Cauvaldor et l'Agence Régionale de Santé pour 5 ans ».

- **Un Tiers-lieu à St Céré:** L'objectif de ce tiers-lieu (qui n'est ni celui du travail, ni celui de la maison) est de favoriser la médiation, la création, l'entrepreneuriat et l'innovation. Ce nouvel espace est aménagé dans les locaux de l'actuelle Maison Bourseul propose : • un atelier de machines numériques ([FABLAB](#)) • un espace de travail partagé • un hôtel d'entreprises et des espaces de réunion • la Maison Cauvaldor Services et associés • un point numérique. 4, avenue Charles Bourseul + Tél. : 05 65 34 35 19

- **INTRAMUROS:** Cauvaldor et nos communes se dotent de l'application intramuros.

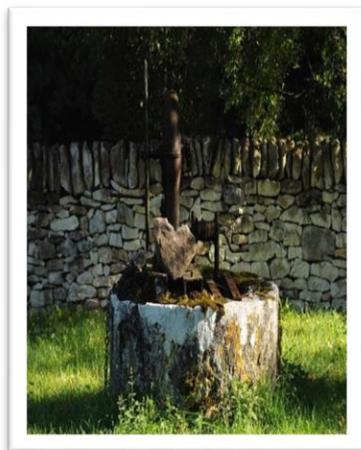


Dès que vous l'aurez téléchargée sur votre smartphone, vous recevrez des informations concernant votre commune, les communes voisines et celles de Cauvaldor. Actualités locales, évènements du territoire, vous aurez sous la main les points d'intérêts, les sites touristiques

et de loisirs, l'annuaire des services utiles, les associations, vos commerces de proximité, les établissements scolaires, et même le menu de vos enfants à la cantine... Vous serez également alertés en cas de problème majeur sur notre commune !

- **Elections 2022:** l'élection du président de la République **le dimanche 10 avril 2022** pour le premier tour et le **dimanche 24 avril 2022** pour le second tour.
- **Dates des élections législatives :** les élections législatives se dérouleront les **dimanches 12 et 19 juin 2022** pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.
- Vous pouvez vous inscrire [en ligne](#) jusqu'au 2 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

16. LES INFORMATIONS PRATIQUES



Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pays de Gramat

Rue Clément Bourqui, 46500 Gramat Tel : 05 65 40 67 27

Accueil : du Lundi au vendredi de 9h à 12h-14h à 19h- Samedi 9h à 12h.

- DMR -Permanence le Mercredi : Gramat 9h-12h30 Faubourg Saint Pierre

- Lot à domicile- Astrid SALESSE Pôle Gramat 9 Grand-rue Antoine Dubois- Ouvert du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h Tel : 0805 69 69 46

Maison de santé Cœur de Causse-Labastide-Murat

Accueil : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 18h ; le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h

TEL : 05 65 20 68 68 - contact(at)santelabastide.fr

- ADMR - 05 65 24 01 28 : permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)

- Centre médico-social (Département du Lot) : 05 65 53 47 50

- Lot Aide à Domicile : permanence le jeudi matin de 9h à 12h – 0 805 69 69 46

Maison des Services Maison CAUVALDOR (Rue Faubourg St-Pierre, Gramat)

Relais assistants maternels Crèches et jardins d'enfants : Avenue du 8 mai 1945 Tél :05 65 33 42 56

ramgramat@gmail.com Mardi et jeudi :8h30-11h45 lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-15h45

Référente : Nicole LACAYROUZE

Association La Maison des Petits 2 rue de Gabaudet Gramat Tél : 05 65 38 84 87

maisondespetits@orange.fr Lundi au Vendredi :7h30-18h30 **Référente** : Noémie BACH



« La maison Cauvaldor services-CIAS à Gramat regroupe en un même lieu une offre complète d'accompagnement à vos démarches administratives.

Les conseillères VIVIANI Isabelle et COSTE Mathilde sont disponibles pour des entretiens personnalisés en partenariat avec : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle emploi, Finances Publiques, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice (carte grise, permis, pré-demande carte d'identité). Elles vous informent sur les services de CAUVALDOR, mais sont également un soutien en termes d'aides sociales et financières du CIAS (domiciliation, bons d'urgence, carburant, aides au paiement des factures). Vous pouvez aussi retrouver les permanences de la DDFIP, de l'ADIL et du Point Justice (sur rendez-vous)

Vous avez également la possibilité d'avoir accès à un poste informatique afin de réaliser vos démarches administratives en autonomie.



Vous faites **3237** par téléphone ou <http://www.3237.fr> sur internet et vous obtenez la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile en indiquant les critères de recherche (code postal...) par département accessible 24h sur 24h.

3966 pour les médecins à partir de 20h et jours fériés



Bienvenue à Isabelle couturière au village : **Isa l'a fait...** toute couture, retouche, sur mesure et ameublement, couture créative

Adresse : Bout de la côte

Tel : 06 27 91 25 89/ isalafait@outlook.fr



Crédits photos :



Un grand merci à Juliette Ducroquet, Mireille David, La Dépêche du midi, Jules Foucher, Véronique Hérion, Sophie Bougaret,

Direction de publication : commission communication (Sauf indication)

Journal consultable sur notre site internet directement en format PDF.

Votre avis nous intéresse, pour apporter témoignages, remarques et photos pour la prochaine édition... n'hésitez pas à nous contacter si vous désirez que l'on parle d'un sujet

mairie.lebastit@wanadoo.fr

Edité et publié par la mairie du Bastit- Ne pas jeter sur la voie publique.

